**Compte rendu du CA du 05/02/2019**

**Présents :** Amanda Al-Mashni Page , Cécile Chalus, Sandrine Curt, Florence Sarremejeanne, Guy Forgeois , Sophie Graeff, Christelle Picault, Etienne Vogt

Noémie Château

**Excusés :** Bénédicte Mercier, Bénédicte Mathon, Ali Tabai

# Bilan de l’AG du 25 janvier 2019

Belle énergie renouvelée

Quorum très satisfaisant (30%)

Quelques débordements

Peut-être moins facile à suivre pour ceux qui connaissent moins le fonctionnement de la MJC / Nouveaux adhérents

Les conditions/l’exposé permettaient difficilement de faire adhérer/fédérer de nouveaux administrateurs

Déroulé un peu « clinique » mais nécessaire. Carré, concis.

Bien l’envoi en amont des documents.

*NB : Le tour de table est interrompu pour passer au point suivant. Nous ne sommes pas revenus sur ce point en fin de CA pour terminer le tour de table, comme prévu.*

# Proposition de DEBATS par Gilles Meurisse, adhérent

***Rappel de la proposition :***

|  |
| --- |
| *Gilles Meurisse propose deux choses :*1. ***L’organisation rapide d’un ou deux débats sur les thèmes proposés dans le cadre du débat national***
2. *La mise en place l’an prochain d’une activité de discussion ouverte (extension aux adultes de ce que nous avions prévus l’an dernier pour les seuls ados et qui n’a pu être réalisé pour des raisons d’horaires d’Isabelle Forrat).*

*Il propose d’organiser deux débats sur les thèmes** *Démocratie et citoyenneté*
* *Fiscalité et dépenses publiques*

*Les débats seraient ouverts à tous les adhérents de la MJC (avec une invitation particulière aux ados) et plus généralement aux habitants de la commune.**L’organisation laisserait la place à toutes les interventions (limitées chacune pour que chacun puisse s’exprimer).**La conduite de débat serait neutre en essayant toutefois de rechercher après chaque intervention des interventions complémentaires ou contradictoires pour amener chacun à la réflexion, à l’ouverture aux autres points de vue et au dialogue démocratique.**La synthèse de chaque débat serait faite par un groupe choisi pendant la réunion pour assurer sa neutralité.* |

Il est demandé au CA de se prononcer sur la première proposition, puisque Gilles souhaiterait organiser ces débats mi-février ou début mars. La deuxième proposition sera à débattre plus tard, l’ODJ étant dense ce soir.

Madame Virginie POULAIN, maire de la commune et Monsieur Sébastien MOREAU, adjoint aux associations sont présents pour ce point.

Madame le Maire explique que la commune organise le 6 mars, dans la salle de la Vallonière à Cailloux un débat dans le cadre du « grand débat national ». Ce débat est organisé en intercommunalité avec Cailloux, Fontaines et Rochetaillée. Il respectera les règles préconisées par le gouvernement et les recommandations préfectorales :

* Animateur professionnel neutre
* Temps de parole limité à 2 minutes
* Service d’ordre sur place

Aucun thème précis n’est prévu pour cette date.

Madame Poulain et Monsieur Moreau se retirent pour rejoindre une autre réunion et laisser le CA débattre.

**Débat du CA** - arguments divers avancés :

* Des débats citoyens ont leur place dans la MJC (=Valeurs/projet associatif)
* Est-ce le moment pour la MJC ? Lourdeur de l’organisation, timing serré, tensions liées aux actualités politiques du pays….
* La Mairie organise déjà un débat, utilité d’en organiser un autre en parallèle ?

***Le CA vote pour ou contre la proposition de l’organisation rapide d’un ou deux débats sur les thèmes proposés dans le cadre du débat national :***

5 CONTRE / 3 ABSTENSIONS / 0 POUR

**Décision 1 : La MJC n’organisera pas de débats dans le cadre du débat national.**

# Temps de réflexion : Quel CA imaginez-vous ?

*Temps animé par Noémie.*

*Règle de ce temps de l’animation : Chacun indique ses idées à l’aide de post-it. Il n’est pas autorisé de réagir aux propositions des autres.*

**Question 1 :** **A quoi doit ressembler ce CA ?**
Chacun détermine les…

|  |  |
| --- | --- |
| **Qualités à avoir :** | **Défauts à ne pas avoir :** |
| * Respectueux les uns des autres
* Respect des différents points de vu (x2)
* Être démocratique et soucieux de laisser la place à chacun
* Ouverture d’esprit (x2)
* Admettre pour le groupe un point de vu différent du sien
* Ecoute à avoir (x4)
* Esprit d’équipe (x2)
* Cohésion
* Pense groupe et intérêts partagés
* Soucieux de l’intérêt général de l’association
 | * Ne pas écouter (x2)
* Manque d’ouverture aux autres et d’esprit
* Son point de vu n’est pas celui de tous
* Individualiste
* Obtus/buté/borné (x2)
* Être dirigiste/imposer ses décisions par le haut
* Grande gueule
 |
| * Motivation
* Imagination/imaginatif (x2)
* Vision
* Disponibilité (x2)
* Organisé
 | * Eloigné du terrain
* Désengagé
 |
| * Equilibré dans l’énergie à développer
* Garder en objectif les valeurs de la MJC
* Se donner des objectifs atteignables
* Patience
* Ne pas trancher sans consulter
 | * Se disperser / Bavardages (x3)
* Ne pas trancher / absence de prise de décision (x2)
* Déséquilibré
* Penser présent et non futur et évolution
* Trop ambitieux
 |

**Question 2 :** **CA / Bureau ?**
Chacun détermine les…

|  |  |
| --- | --- |
| **Les missions principales réservées au bureau :** | **Celles que le bureau pourrait déléguer :** |
| * Soutenir et aider la direction dans la gestion du personnel et des comptes / être au plus près du directeur (x3)
* Devoir prendre les décisions
* Disponibilité
* Prendre position de manière ferme et définitive
* Décision des projets à soumettre au CA
* Le bureau décide quand il y a impossibilité à réunir le CA
* Prépare le CA suivant avec possibilité d’ouvrir l’ODJ aux autres membres du CA
* Statuer sur le budget/les projets
* Budget (x2)
* Personnel
* Affaires liées au personnel/confidentielles
* Représenter la MJC institutionnellement (x3)
* Responsables morales de l’association
* Responsables légales
* Responsabilité financière
* Gérer les affaires courantes (x2)
* Affaires urgentes dont information doit être faite au CA voire décision après à faire valider au CA
 | * Gestion du personnel (si compétence RH)
* Représentation de l’asso auprès des autres instances (x2)
* Gestion de la réunion du CA
* Affaires courantes
* Décisions budget
* Missions de délégation aux commissions
* Urgences = Non
* Personnel = Non car confidentiel
* Préparation CA = non…
 |
| **Les missions principales réservées au CA:** | **Celles que le CA pourrait déléguer :** |
| * Représenter les adhérents et faire remonter les infos, desiderata, problèmes, évènements qui pourraient venir de ces derniers
* Prendre la température auprès des adhérents et membres du bureau pour un échange
* Orientations des activités/évènements/projets
* Décision sur les activités, évènements
* Décider de l’évolution des activités, de la création de nouvelles, et des divers évènements
* Décisions pour les adhérents
* Choix stratégiques
* Prendre des décisions
* Administrer l’association sur préparation des dossiers et sur propositions de la direction
* Organiser
* Gérer
* Veiller au respect des valeurs (x2)
* Soutien l’association dans toutes ses activités
* S’organiser pour mener les projets des adhérents
* Participer à l’organisation des activités et des manifestations (x2)
* Aide à la logistique
* Echanger sur des sujets divers
* Maintenir un esprit positif et sympa malgré les impératifs
* Toujours dispo avec le sourire
* Propositions
* Arbitrages
* Veiller aux bonnes conditions de l’utilisation de la structure pour ses salariés, adhérents et membres du CA
* Participer à la redescente des discussions prises en CA vers les adhérents lors des activités
 | * Mission de délégation aux bénévoles
* Organisation d’évènements/manifestations (x4)
* Réflexion sur l’organisation de certaines manifestations/choix de dates/thèmes/mobilisation des bénévoles…
* Toute la logistique
* Communication
* Mécénat
* A chaque objet spécifique : projet associatif, projet manifestation … Déléguer à une commission qui reste ouverte aux autres adhérents
 |

**Question 3 :** **Fréquence de réunion idéale ? Méthode de communication ?**

*On passe l’étape post-it par manque de temps pour cette question.*

**Fréquence ?**

Les personnes présentent se disent partantes pour essayer pendant quelques mois un fonctionnement CA et BUREAU rassemblés ensemble, sans distinction, une fois par mois.

**Communication ?**

Christelle et Noémie vont avancer sur une méthode de communication efficace sur laquelle Christelle a déjà commencé à réfléchir.

En attendant, Noémie propose de continuer à envoyer comme actuellement des mails récapitulatifs régulièrement sur l’avancé des différents dossiers. (Avantage = ne surcharge pas les boîtes mails / Inconvénient = contenu du coup très dense et demande du temps de lecture !)

# ELECTIONS SANS CANDIDAT

**Après consultation de tout le monde, personne ne se propose pour être membre du bureau. Nous procédons donc à une élection sans candidat. (Voir méthode complète expliquée ici :** <https://www.youtube.com/watch?v=WovWs-3-Rz8>

*Temps animé par Noémie.*

*Règle de ce temps :*

* Dire « JE »
* Parler en positif
* Ne pas faire de comparaison
* Il est demandé de ne pas « réagir » à ce que quelqu’un dit
* On peut voter pour soi-même
* On ne peut pas voter pour les absents (sauf accord contraire de leur part)
* La personne élue est en capacité de refuser

**Décisions 2 / Résultats des élections :**

**Présidente : Bénédicte MERCIER**

**Vice-Présidente : Cécile CHALUS**

**Trésorière : Sandrine CURT**

**Trésorier adjoint : Etienne VOGT**

**Secrétaire : Amanda AL-MASHNI PAGE**

**Secrétaire adjointe : Florence SARREMEJEANNE**

# POINTS DIVERS

***En complément des points évoqués dans le mail de Noémie préalable au CA.***

* + - * ***FESTIVAL INTERCOMMUNAL VAL DE SAONE :*** *C’est finalement la commune de Couzon qui portera administrativement le projet.*
			* ***DATE du 16 mars 2019 à la Salle Polyvalente :***

**Matin :** De10h30 à 12h00 groupe de Théâtre d’Edouard HONNEGER qui seront repris par Méline après cette date (retour de congés sans soldes).

Proposition de Noémie pour l’après-midi :

Spectacle professionnel de la Compagnie Art’Scenic avec Edouard HONNEGER

*Voyage à travers l’impossible* d’après Jules Verne

Spectacle tous publics à partir de 6 ans

A 18h00

Spectacle habituellement vendu 900 euros. Accord de la compagnie pour 80% des recettes pour eux et 20% pour la MJC.

***Le CA vote pour ou contre la proposition de ce spectacle professionnel l’après-midi :***

0 CONTRE / 0 ABSTENSION / 8 POUR

**Décision 3 : La MJC proposera le spectacle *Voyage à travers l’impossible* le 16 mars après-midi**

***Le CA débat sur la tenue d’une billetterie ou sur la gratuité pour les séances des groupes de théâtre de la MJC le matin. Le CA vote pour l’organisation d’une billetterie le matin :***

5 CONTRE / 3 ABSTENSIONS / 0 POUR

**Décision 4 : Les représentations des groupes de théâtre le 16 mars au matin seront donc en accès libre et gratuit.**

***Le CA débat sur la tenue d’une buvette matin et/ou après-midi pour le 16 mars. Le CA vote pour l’organisation d’une buvette matin et après-midi :***

0 CONTRE / 1 ABSTENSION / 7 POUR

**Décision 5 : Une buvette sera organisée le matin et l’après-midi du 16 mars.**

***Le CA débat sur le choix des tarifs pour le spectacle VOYAGE A TRAVERS L’IMPOSSIBLE. Il est décidé de privilégier les personnes achetant leurs billets en prévente.***

***Le CA vote pour les tarifs suivants :***

**Pré-ventes : - 18 ans 5 € / Adultes : 8 €**

**Sur place : - 18 ans 7 € / Adultes : 10 €**

0 CONTRE / 2 ABSTENSIONS / 6 POUR

**Décision 6 : Les tarifs pour le spectacle Voyage à travers l’impossible seront les suivants**

**Pré-ventes : - 18 ans 5 € / Adultes : 8 €**

**Sur place : - 18 ans 7 € / Adultes : 10 €**

 Fin du CA à 23h30. Rédaction du CR Noémie CHATEAU.